

Le Téméraire... les décrets... les journaux...

sons des seurs qu'il ne faut pas hésiter à rejeter...

L'Anniversaire de la Commune

La date du 18 mars a été célébrée hier par les tenants de la Commune...

Le restaurant Richard, galerie de Valois, les convives ont proclamé Rusakoff président d'honneur...

Quelques banquets ont eu lieu sur divers points de Paris.

Un restaurateur Richard, galerie de Valois, les convives ont proclamé Rusakoff président d'honneur...

Le citoyen Jules Guesde président effectif. Celui-ci a prononcé, entre autres, les paroles suivantes: « La bombe nihiliste est la sœur du fusil commandant ».

Vous savez le vieux refrain des Gaulois sous le collier romain: Coule, coule, le sang du capitaine. Il a coulé en 1871; il a coulé en Russie.

Non seulement les Russes sont des libéraux, mais encore ils ont donné au monde entier le signal de la libération. En 1871, on combattait pour la liberté, l'égalité, la justice et la fraternité.

Le banquet de la salle du Progrès était présidé par le général Eudes; le citoyen Vaillant, ancien membre de la Commune, a fait un discours; les paroles les plus caractéristiques ont été prononcées par le citoyen Paton:

« Il faut, dit-il, organiser une réunion monstre où nous glorifierons l'assassinat du Czar. »

« Il est temps d'abattre tous les tyrans, ou qu'ils trônent, voire même au Palais-Bourbon, comme le traître Gambetta. Pour cela, tous les moyens sont bons: le poison, le feu. »

« Les nihilistes, de l'autre côté du Danube, attendent de nous des encouragements: ne les laissez pas mourir! Murt aux tyrans. Vive la Commune! »

Pendant que les communards français se régalent et pérorent à table, les nihilistes remplissent les prisons et se préparent à la pendaison.

Il y a quelque différence, on en conviendra, entre ces deux situations.

LA SOTTISE OPPORTUNISTE

Les feuilles opportunistes font rire, en ce moment, à leurs dépens, les cabinets européens par la puerile naïveté avec laquelle les secrétaires de M. Gambetta se sont complu à étaler les combinaisons diplomatiques et militaires de leur matras.

On n'avait encore reçu que par le télégraphe la nouvelle de l'assassinat du Czar; aucune lettre n'avait encore eu le temps d'arriver; car on sait qu'il y a, par les trains rapides, soixante-neuf heures de distance entre Paris et Saint-Petersbourg. On ignore toujours de quelles dispositions est animé le nouvel empereur; à vrai dire, on ne sait même pas ce qui se passe en Russie.

Tout cela n'a pas empêché les organes les plus autorisés du gambettisme, les feuilles les plus officielles de M. Gambetta d'exposer, avec l'audace d'affirmation qui caractérise ces gens-là, la politique qu'Alexandre III suit, suivant eux, résolu à suivre tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. On aurait pu croire qu'ils sortaient, à l'instant même, du palais Anitschkoff et que M. Gambetta, s'étant transporté à Saint-Petersbourg par quelque moyen mystérieux, venait d'avoir une conférence de plusieurs heures avec l'empereur du défunt empereur.

Les gambettistes, en tout cas, n'éprouvaient ni doute ni hésitation. A les en croire, le nouveau Czar allait inaugurer à l'intérieur une ère de libéralisme qui, en satisfaisant toutes les aspirations du peuple russe, fera disparaître le nihilisme.

En ce qui regarde la politique étrangère, les feuilles opportunistes représentent Alexandre III comme à la veille de s'allier avec M. Gambetta pour déclarer la guerre à l'empire d'Allemagne et le démembrer au double profit de la Russie et de la France.

Les dépêches qui sont arrivées hier et avant-hier de Saint-Petersbourg, de Berlin et de Vienne, ainsi

que le langage des feuilles allemandes paraissent avoir produit, momentanément du moins, sur les gambettistes, l'effet d'une douche glacée. Leurs organes ont fini par avoir le bon sens le plus vulgaire et ont dû se faire commencer: le silence.

Mais ils en ont dit assez pour donner une preuve nouvelle de leur manque de jugement et de leur incurable incapacité.

Les présentes prévisions auxportunistes sont, en effet, l'expression pure et simple des rêveries de M. Gambetta.

Personne, même en Russie peut-être, ne saurait dire quelle ligne politique va suivre Alexandre III. Cela dépend de l'état des esprits dans ce pays, de l'impression produite sur le czarévitch par l'assassinat de son père, et d'une foule de circonstances dont il n'est pas possible, même à un autocrate, de faire abstraction.

C'est un fait habituel dans l'histoire que les héritiers présomptifs du trône qui passent pour avoir des opinions différentes de celles du prince régnant en changent subitement en montant sur le trône. Ce changement, pour peu qu'on y réfléchisse, ne tient pas, comme le vulgaire le suppose, à l'amour du pouvoir; il résulte logiquement de ce que tout gouvernement établi, ayant ses traditions, est un véritable système, une sorte de mécanisme, d'engrenage, qu'il n'est pas possible de transformer, de bouleverser du jour au lendemain. Les circonstances et le système s'imposent, la plupart du temps, aux volontés et aux opinions individuelles.

Ce serait donc déjà une grande folie, en tous cas, de s'imaginer que, le lendemain de l'assassinat du Czar, son successeur va rompre brusquement avec la politique en vigueur, pour se précipiter tête baissée dans les aventures au dedans comme au dehors.

Mais, pour les chefs d'un état de choses républicain, c'est une double folie de s'imaginer que, quand même Alexandre III aurait pu l'Allemagne l'aversion qu'on lui prête et serait aussi bien disposé pour la France que les gambettistes ont l'illusion de le croire, l'attitude des révolutionnaires russes, le crime qu'ils viennent de commettre, et les projets dont ils déclarent vouloir poursuivre l'exécution, ne l'empêcheraient pas de rechercher l'alliance d'un gouvernement républicain.

M. Gambetta est sans doute plein de fatuité; la bassesse et les adulations des républicains français expliquent cette infatuation. Mais il est seul en Europe à supposer que parce qu'il est en possession d'une véritable dictature, les cabinets de l'Europe ne font plus de différence entre son pouvoir et un gouvernement monarchique.

Si la royauté avait été rétablie en France, il y a quelques années, il ne serait pas impossible que l'avènement d'Alexandre III, en desserrant les liens fort étroits qui unissaient la cour de Russie à celle de Berlin, nous préparât une alliance dans l'avenir.

M. Gambetta s'illusionne absolument s'il se livre à de telles espérances. Les républicains n'ont pas à compter, comme ils le supposent, en effet, sur le nouveau Czar, pour partir en guerre.

Mais il est à craindre que la joie qu'ils ont témoignée, que l'impudence de langage dont ils ont fait preuve, en dévoilant si imprudemment leurs projets de revanche et d'alliance, n'aient pas d'autre résultat que de nous créer des difficultés au dehors et de nous précipiter dans les complications et les aventures!

(Gazette de France)

SÉNAT (Service télégraphique particulier) Séance du 19 mars

Présidence de M. LÉON SAY. La séance s'ouvre à 3 heures et demi.

CRÉDIT EXTRAORDINAIRE L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi adopté par le Sénat le 15 mars dernier, portant ouverture au ministre de la marine et des colonies, sur l'exercice 1881, d'un crédit de 24,450,000 fr. au titre du budget des dépenses sur les ressources extraordinaires.

L'AMIRAL JANKOWSKY dit que, mis en cause directement, il croit devoir défendre l'utilité du crédit demandé. L'ensemble reproche l'insécurité d'instabilité existant entre la marine qui est toujours tenue à la hauteur du progrès des sciences.

Le projet contre les accusations de détournement et de gaspillage portées contre ceux qui ont préparé le budget de la marine. Sous peine de déshonneur, il fait suivre les notes visées dans la loi des progrès accomplis.

Le département de la marine n'a jamais refusé de se soumettre au contrôle. L'unique qui est dirigé aujourd'hui contre lui a pris sa source dans des dissentiments politiques.

PROJETS DIVERS Le Sénat a abordé la 3e délibération sur le projet de loi adopté par le Sénat le 15 mars dernier, portant ouverture au ministre de la marine et des colonies, sur l'exercice 1881, d'un crédit de 24,450,000 fr. au titre du budget des dépenses sur les ressources extraordinaires.

Le projet de loi relatif à la marine. Le Sénat a abordé la 3e délibération sur le projet de loi adopté par le Sénat le 15 mars dernier, portant ouverture au ministre de la marine et des colonies, sur l'exercice 1881, d'un crédit de 24,450,000 fr. au titre du budget des dépenses sur les ressources extraordinaires.

Le projet de loi relatif à la marine. Le Sénat a abordé la 3e délibération sur le projet de loi adopté par le Sénat le 15 mars dernier, portant ouverture au ministre de la marine et des colonies, sur l'exercice 1881, d'un crédit de 24,450,000 fr. au titre du budget des dépenses sur les ressources extraordinaires.

Le projet de loi relatif à la marine. Le Sénat a abordé la 3e délibération sur le projet de loi adopté par le Sénat le 15 mars dernier, portant ouverture au ministre de la marine et des colonies, sur l'exercice 1881, d'un crédit de 24,450,000 fr. au titre du budget des dépenses sur les ressources extraordinaires.

relatif à l'établissement du tarif général des douanes. M. CHERPIS monte à la tribune pour défendre l'amendement qu'il a proposé, il faut dit-il, protéger l'industrie de la France.

M. TRALDE demande le renvoi de la suite de la discussion à lundi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS (Service télégraphique particulier) Séance du 19 Mars 1881.

Présidence de M. FROQUET, vice-président. BRUITS DE COULOIRS On dit, dans les couloirs, que le conseil des ministres a décidé de nommer M. Albert Griboulet ministre de l'Intérieur.

UN NOUVEAU CANTON La Chambre adopte sans discussion le projet de loi relatif à la création d'un canton dans l'arrondissement de Villefranche.

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi relatif à la création d'un canton dans l'arrondissement de Villefranche.

M. PERRONNET critique l'insuffisance du crédit et demande que la commission de réparation, les n'aurait aucun caractère électoral.

LES BASSINS DE MARSEILLE La Chambre reprend la suite de la délibération sur le projet de loi ayant pour objet la création des nouveaux bassins au sud du port de Marseille.

M. BOUCHER dit que M. Tassin a été reçu la concession des docks du sud et que le conseil municipal de Marseille a voté en faveur de l'opération.

L'AMENDÉMENT BAUDRY Sur la demande du ministre des Finances, le Sénat a décidé de renvoyer à l'Empire national, est renvoyée à lundi.

L'INTERPELLATION BAUDRY M. DE BAUDRY D'ASSON demande à interpellier le gouvernement sur les retards apportés à la formation d'une commission d'enquête sur la propagation des maladies contagieuses dans les étables.

La Chambre décide que la discussion de cette interpellation aura lieu ce jeudi.

NOUVELLES MILITAIRES La commission sénatoriale de l'avancement de l'armée s'est réunie, samedi, au Luxembourg, sous la présidence du maréchal Canrobert.

Elle se propose de revoir, dans un second examen d'ensemble, le projet de loi relatif à l'avancement dans l'armée, et de rendre définitives les modifications qu'elle a adoptées dans une première discussion.

Ces modifications qui seront favorables à l'avancement dans l'armée, porteront sur la part faite au choix et sur celle faite à l'ancienneté dans l'avancement des officiers. La commission est disposée à rendre la première plus large, tout en précisant les conditions de la promotion et les officiers devront remplir pour monter en grade.

On sait que le projet du général Farre est relatif à la création d'un corps de France. Ce silence impliquait la suppression de cette dignité. La commission l'a rétabli dans le projet amendé.

Toujours, cette modification au projet de loi relatif à l'avancement dans l'armée est suivie de cette restriction, que les maréchaux de France ne pourront être nommés que par services éminents rendus à la patrie.

Ces nominations pourraient être faites qu'en temps de guerre et sous la responsabilité du ministre de la guerre. Le nombre des maréchaux serait illimité.

Après ce second et rapide examen du projet, la commission entendra le ministre de la guerre et nommera ensuite son rapporteur.

Le projet viendra probablement en discussion devant le Sénat avant les vacances de Pâques ou immédiatement après. On espère qu'il sera voté par les deux Chambres durant la session.

On s'occupe en ce moment au ministère de la guerre, de l'organisation d'une mission militaire, composée d'officiers supérieurs appartenant aux armes de l'artillerie et de la cavalerie, qui sera chargée de visiter les principales capitales de l'Europe et d'étudier leur organisation militaire.

Elle aura pour mission de visiter les principales écoles militaires de la Russie, de l'Autriche et de l'Allemagne.

voit, prend ainsi la position perpendiculaire, ce qui permet, avec 5 ou 6 hommes, d'exécuter le déchargement en cinq minutes et en dix le chargement. Un mouvement en sens inverse permet l'épandage.

Présenté une première fois en 1878 à la commission militaire supérieure des chemins de fer, le principal objection a été que le wagon ne pouvait transporter qu'une voiture.

Le type nouveau n'a plus cet inconvénient. Toutefois, étant donné le poids des accessoires nécessaires au chargement et déchargement, il serait utile de faire cette même expérience sur un train de plusieurs wagons. C'est ce que M. Entré a demandé au ministre de la guerre et à la commission supérieure des chemins de fer.

Les autorités militaires allemandes sont très préoccupées en ce moment de procurer à l'armée allemande une arme à feu supérieure au fusil introduit dans l'armée française. Elles ont eu recours à la commission supérieure des chemins de fer.

Comice Agricole de Lille Séance du 16 mars 1881. PRÉSIDENCE DE M. BAUCARNE-LEROUX.

M. Lefebvre, marchand laitier à Lille, s'adresse au Comice pour lui demander pourquoi le lait au moindre mouvement de la température est sujet à tourner, et si on ne doit pas attribuer aux drèches distillées avec le lait.

Après quelques considérations sur cette question, M. le président, demande à M. Ladureau de vouloir bien l'étudier, et de la soumettre au Comice dans sa prochaine réunion.

M. Ladureau répond qu'il livrera très volontiers au travail qu'on lui demande, mais que celui-ci peut durer quelque temps et qu'il croit utile de dire dès aujourd'hui, que le mal dont on se plaint, doit être probablement attribué à la présence dans les drèches de maïs de distillerie, d'une certaine quantité d'acides chlorhydrique et sulfurique libres provenant du traitement des grains en vue de la transformation de leur amidon en glucose.

Ces acides passeront d'ordinaire dans le lait des vaches qu'on nourrit avec ces drèches, et augmenteraient bonjour dans les drèches de maïs de distillerie, d'une certaine quantité d'acides chlorhydrique et sulfurique libres provenant du traitement des grains en vue de la transformation de leur amidon en glucose.

Les drèches ne renfermeraient plus ainsi que des sulfates ou chlorures de calcium qui n'auraient pas les mêmes inconvénients.

Après des observations judicieuses présentées par plusieurs membres, il a été décidé qu'une lettre serait adressée à M. des Rotours pour lui faire part que son amendement donnait satisfaction aux cultivateurs et qu'on s'engageait à le soutenir dans le sens dont il avait présenté à la Chambre, afin d'engager les intéressés autant dans leur intérêt que dans celui général à faire procéder à l'inspection pour arrêter le mal et empêcher la propagation des maladies contagieuses dans les étables.

De la trichine. — M. Vittu, médecin-vétérinaire, chargé de la salubrité des marchés de la ville de Lille, expose les nombreuses expériences microscopiques opérées sur la viande de porc de diverses provenances par des notabilités de la Faculté de Médecine et de la Société des Sciences, et qu'il n'a été constaté aucun germe ou indice de trichine.

Le Comice, en présence du travail des champs, de la période de mars, ajourne sa prochaine réunion au 6 avril prochain.

Bulletin Economique

Question agricole. Herbage et roulage des blés. — Engrais en couverture.

Il n'est pas un cultivateur, dans notre région, qui ne sache qu'un blé, s'il est rigoureux, au moment où soufflent les vents secs de mars, la terre, soulevée par la gelée et formant une croûte dure à la surface, n'offre plus qu'un terrain artificiel du sol devient alors nécessaire à l'entretien de la jeune tige. Un tassement de la terre est donc indispensable.

La herse intervient alors, qui au presser le terrain sous le passage du rouleau. Malgré cela, trop souvent — et c'est le cas cette année — le blé se recouvre de jaunissement, le séve semble endormie. La végétation ne s'opère pas et, malgré herbage et roulage, le pied de blé souffre en pleine saison douce plus qu'il ne l'a fait sous neige et pendant les rigueurs de l'hiver.

Quelle est donc la cause de cette inefficacité des mesures que nous venons de proposer? C'est que notre herbage n'a pas été assez énergique et notre roulage pas assez fort.

Non moins, à ce sujet, dans le Moniteur de l'Agriculture, nous le signale Charles Gossin, un excellent article dont nous demandons à nos lecteurs de la campagne la permission de leur citer ici la conclusion.

Ce ne sont pas ces petits rouleaux de bois léger, qui écraseraient à peine un escargot, qui font promener dans le champ, c'est un fort rouleau, bien lourd, un de ces excellents rouleaux enroulés Crokili, trop peu répandus dans nos campagnes.

Voilà un instrument précieux il n'a qu'un défaut, est de coûter cher; mais on n'est pas obligé d'en acheter un; beaucoup de petits cultivateurs héritent à faire cette dépense. Pourquoi n'achète-t-on pas un rouleau en commun par quelque village? Rien, même, ne s'en fait plus favorable à bien des progrès agricoles, que l'esprit d'association malheureusement trop rare dans nos campagnes. Le herbage et le roulage n'ont pas seulement pour effet de favoriser le tassement du blé, mais encore ils le défendent contre la vermine, en ce retardant

la végétation. Nous ne saurions donc trop recommander le herbage et le roulage des blés après l'ensemencement.

Le roulage des blés, au moment où soufflent les vents secs de mars, la terre, soulevée par la gelée et formant une croûte dure à la surface, n'offre plus qu'un terrain artificiel du sol devient alors nécessaire à l'entretien de la jeune tige.

Un tassement de la terre est donc indispensable. La herse intervient alors, qui au presser le terrain sous le passage du rouleau.

Malgré cela, trop souvent — et c'est le cas cette année — le blé se recouvre de jaunissement, le séve semble endormie. La végétation ne s'opère pas et, malgré herbage et roulage, le pied de blé souffre en pleine saison douce plus qu'il ne l'a fait sous neige et pendant les rigueurs de l'hiver.

Quelle est donc la cause de cette inefficacité des mesures que nous venons de proposer? C'est que notre herbage n'a pas été assez énergique et notre roulage pas assez fort.

Non moins, à ce sujet, dans le Moniteur de l'Agriculture, nous le signale Charles Gossin, un excellent article dont nous demandons à nos lecteurs de la campagne la permission de leur citer ici la conclusion.

Ce ne sont pas ces petits rouleaux de bois léger, qui écraseraient à peine un escargot, qui font promener dans le champ, c'est un fort rouleau, bien lourd, un de ces excellents rouleaux enroulés Crokili, trop peu répandus dans nos campagnes.

Voilà un instrument précieux il n'a qu'un défaut, est de coûter cher; mais on n'est pas obligé d'en acheter un; beaucoup de petits cultivateurs héritent à faire cette dépense. Pourquoi n'achète-t-on pas un rouleau en commun par quelque village? Rien, même, ne s'en fait plus favorable à bien des progrès agricoles, que l'esprit d'association malheureusement trop rare dans nos campagnes. Le herbage et le roulage n'ont pas seulement pour effet de favoriser le tassement du blé, mais encore ils le défendent contre la vermine, en ce retardant

ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France

La réception officielle du porteur de M. G. Nadaud peint par M. J. J. W. J. a eu lieu ce matin, à onze heures et demie, dans le grand salon de la mairie.

MM. Flipo, adjoint, et Verhaeghe, président du Cercle du Dauphin, M. Vouzelle parent de M. Nadaud, et une lettre qu'il venait de recevoir du célèbre chansonnier.

Nous publions demain le compte-rendu détaillé de cette fête.

Le Ministre de la guerre vient de décider que les avis de décès de soldats morts dans les hôpitaux seront adressés par le Régiment aux familles des défunts.

La soirée bachique offerte par la Fraternelle de la rue de Valenciennes aura lieu le lundi 21 mars 1881, à huit heures et demie.

En voici le programme: PREMIER PARTIE: 1. Fanfare, Allegro militaire. 2. M. O. Dewachener, Les fêtes de Valenciennes. 3. M. E. Decour, Le temps des cerises. 4. F. Tilmmer, Air varié pour piston. 5. G. Florin, Le sergent des Chasseurs.

DEUXIÈME PARTIE: 1. Fanfare, Overture. 2. M. G. Florin, L'empireur C. Nadaud. 3. M. E. Decour, Fantaisie pour piston. 4. M. E. Decour, Air de Beldieu. 5. M. O. Dewachener, Air des Montagnards en marche. 6. M. G. Florin, Chanson.

Le piano sera tenu par M. Louis Errepoint.

Le crime de la rue du Blanc-Balloy

C'est lundi que s'ouvrent devant la cour d'assises de Grand les débats de l'affaire Dobbelaere.

Un correspondant spécial suivra ce procès pour le Journal de Roubaix. Le compte-rendu des séances nous sera adressé par exprès et par dépêches télégraphiques.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. Audience du 19 mars.

Outrages, rébellion, ivresse. Les trois motifs de ce titre cadrent bien ensemble. L'un de ces motifs, en effet, ne va presque jamais sans les autres.